



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes agriculteurs

Question écrite n° 75797

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche au sujet de l'installation des jeunes agriculteurs. Il semble que les crédits destinés au financement du stage de six mois et du stage de préparation à l'installation ont été gelés et que la ligne budgétaire soit remise en cause. Il désire connaître ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Dans le contexte budgétaire contraint des dépenses publiques, l'installation est une priorité du ministère de l'agriculture et de la pêche. Aussi les moyens pour financer le dispositif d'accompagnement de l'installation des jeunes agriculteurs seront dégagés, jusqu'à la fin de l'année ; ceci concerne les Stages préparatoires à l'installation (SPI) et les stages « Six mois ». Par la suite, le ministère de l'agriculture et de la pêche examinera avec les jeunes agriculteurs la manière dont les stages préparatoires à l'installation pourraient évoluer : un bilan du fonctionnement de ces dispositifs sera fait dans un esprit d'ouverture et avec l'objectif de répondre encore davantage aux attentes des candidats à l'installation. Les jeunes qui souhaitent s'installer sont de mieux en mieux formés. Ce sont souvent des diplômés de l'enseignement agricole qui ont eu l'occasion de réaliser des périodes de stage en exploitation pour acquérir leur diplôme. Le ministère de l'agriculture et de la pêche devra faciliter la prise en compte de ces périodes de stage déjà réalisées.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75797

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2005, page 9617

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11513